

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 19 février 2018 portant nomination d'un assesseur titulaire à la section des assurances sociales du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens**

NOR : SSAS1830117A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12;

Vu la proposition du 5 novembre 2017 transmise par le directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie au titre conjointement du régime général de sécurité sociale, de la Mutualité sociale agricole et du Régime social des indépendants,

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Est nommée assesseur titulaire à la section des assurances sociales du conseil central de la section D de l'ordre des pharmaciens, représentant les organismes d'assurance maladie : Mme Béatrice OLIERO, en remplacement de M. Martial LOMBARD.

### Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 février 2018.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint à la directrice de la sécurité sociale,*  
J. BOSREDON